

N/REF : 4/09/2024 8H34 C:264190 I:30088
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 04/09/2024 a 8H34

GUYARD CECILE

**15 BOULEVARD MARECHAL LECLERC
38100 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 1846
IMMEUBLE : LA TOUR MONT BLANC
15/17 BLD MARECHAL LECLERC
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 11 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 15 LECLERC - 18 EME ETAGE - MME GUYARD CECILE 06 86 59 50 76
CECILE.GUYARD@GMAIL.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE TOILETTE ET PASSAGE CAMERA
RECHERCHE DE CAUSE - 3 INTERVENTIONS CETTE ETE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/09/2024 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION WC

OBSERVATION; FAIRE DEMONTER LE WC

LE 10/09/2024 A 11H30
PASSAGE CAMERA DEPUIS LE WC SANS DEPOSE DE CELUI CI
LOCALISATION DE CALCAIRE AU NIVEAU DE LA CULOTTE
LE RESTE DE LA COLONNE N'A PAS DE DEFAUT
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTION OU LE CURAGE DE L EVACUATION
JUSQU A LA COLONNE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 11/09/24 a 07H26 M. M. DIABATE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Caméra 1h+Dépl.0 a 10km	3	265,38	265,38
TOTAL H.T.				442,28
T.V.A. a 10,00%				44,22
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>486,50</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN